

## COMPTE RENDU RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE

MARDI 8 JUIN 2021 EN VISIO CONFERENCE

Début de réunion à 19h00

**Présents** : Patrick Pasco, Bernard Chapalain, David Lorineau, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Philippe Armand, Patrick Eveno, Jonathan Eveno, Emmanuel Le Roux, Jean Pierre Godiveau, Béatrice Bacon

**Absentes** : Marie Coeffic, Martine Le Bruchec,

### 1. Règlement par les clubs

- Championnat Départemental.

Les sommes sont versées pour le Comité.

Il est proposé de faire payer par phase les championnats départementaux cela représente 170 équipes pour la saison en cours (-25% par rapport à la saison précédente) à 54€ par an, soit environ 9 200€. Cela ferait une avance de trésorerie de 4 600€ pour le Comité, que nous n'aurions pas à rembourser si le championnat ne pouvait se dérouler à son terme -si nous avons le même nombre d'équipes-. Cela permettrait également l'inscription de nouvelles équipes en D4 pour la 2<sup>ème</sup> phase, avec un règlement limité à la phase soit 27€.

Question. Etes vous pour un paiement du championnat par Phase ?

Résultat du vote

Contre 0                      Abstention 0                      Pour 11

Le règlement devra être effectué au plus tard le 30 octobre pour la 1<sup>ère</sup> Phase et le 28 février 2022 pour la 2<sup>ème</sup> Phase.

- Critérium Départemental individuel.

L'inscription génère des versements qui sont répartis entre les Comités, les Ligues et la Fédération.

Le Comité est le collecteur et effectue les règlements auprès des Ligues et de la Fédération.

Le mode de règlement actuel sera conservé. Si un tour ou plus ne pouvait se dérouler du seul fait de la pandémie, il serait remboursé.

Question. Etes-vous pour un règlement des individuels en une seule fois comme les années précédentes ?

Résultat du vote

Contre 0                      Abstention 0                      Pour 11

### 2. Tarifs proposés par les Techniciens pour développement du ping

- CLE proposition de tarification à la journée avec inscription préalable.

La proposition de faire une tarification à la journée n'est pas retenue.

Le CLE est maintenu dans la forme actuelle.

Selon le nombre de joueurs présents par séance la saison prochaine, se pose la question du nombre de techniciens.

Selon le nombre d'inscrits pour la reprise, Il faudra éventuellement prévoir de limiter les Techniciens à 1.

Cela permettrait d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> point avec accompagnement de technicien pour aider à la pratique du ping. Cela pourrait se faire dans une commune excentrée qui n'a pas une offre sportive importante comme Vannes et Lorient.

Jean Pierre sondera autour de son club pour la faisabilité.

Attention : il ne faut pas que ce 3<sup>ème</sup> point soit considéré comme une garderie. Il faudra veiller à bien prévenir les clubs intéressés.

- Proposition de séances individuelles 15€ 1h30 possible entre 10h et 14h les lundi, mardi et jeudi.

La proposition est retenue. Les frais d'indemnité kilométrique pour se rendre à la salle seront à la charge du demandeur.

### 3. Compétitions jeunes de fin de saison

- Open Jeunes

Ce n'est pas un véritable Open car il se déroulera sur 3 sites Lorient, Vannes, Pontivy. C'est une compétition pour une reprise et pour faire jouer.

- Circuit Jeunes

C'est juste une compétition pour faire jouer le maximum de jeunes. Ce n'est pas une compétition officielle. Elle se déroulera sur 2 sites Lorient et Vannes

La question suivante est posée. Etes-vous pour la remise de médailles pour ces deux compétitions ?

Résultat du vote		
Contre 6	Abstention 0	Pour 3

Il ne sera pas remis de médailles pour ces 2 compétitions.

#### Horaires des compétitions

Suite au nombre de sites retenus, les horaires seront identiques pour les 2 compétitions.

Pointage à partir de 13h30 début de la compétition à 14h

Les responsables de compétitions seront présents vers 13h

Les consignes sanitaires devront être respectées. Gel, masque, ...

Les clubs gèrent l'accueil en fonction des consignes nationales.

### 4. Photocopieur

Le photocopieur ne permet plus une utilisation normale. Il manque une partie du document lorsque nous faisons une copie. Nous avons dû ressortir une ancienne imprimante en dépannage.

De plus les mises à jour informatiques de Microsoft ne s'appliquent plus à la marque Kyocera.

Actuellement nous payons pour un forfait de 5000 copies en noir et blanc par trimestre qu'elles soient faites ou pas, chiffre que nous n'atteignons qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre (livret pour l'AG, dossier Jeunes). Les autres trimestres, nous sommes sur une base de 2500 copies. De plus nous devons acheter une carte chez Bureau Vallée pour faire des photocopies couleurs.

On peut avoir un photocopieur neuf avec possibilité de faire de la couleur. L'écart entre ce que nous payons actuellement par an 1200€ et le coût d'un neuf 1100€ serait une économie de 100€. Ce contrat serait fait sous forme de location. Suppression du forfait, coût d'une copie N&B divisé par 2, et par 5 pour une copie couleur. Cela permettrait également de générer du sponsoring.

La question suivante est posée. Etes-vous d'accord pour changer le photocopieur et prendre une location aux conditions présentées.

Résultat du vote

Non 0                      Abstention 0                      Oui 9

## **5. Informations diverses**

Dominique reprendra à temps complet au comité dès le lundi 14 juin.

La réunion s'achève à 20h35